

PELTRE



Infos



JANVIER 2025

60

BULLETIN MUNICIPAL





Sommaire

EDITO DU MAIRE

→ CADRE DE VIE

- P 4** Des nouveaux équipements pour les sportifs
- P 5** Un nouveau nom pour l'école élémentaire
- P 6** Saint Nicolas rend visite aux enfants sages
- P 7** Passation de commandement à la Compagnie de Soutien Technique et Logistique
- P 8** Visite du Père Noël dans les écoles
- P 9** Mise en service du système de Vidéo-Protection Urbaine

→ VIE CULTURELLE

- P 10** Concert de Noël

→ VIE SCOLAIRE

- P 11** Harcèlement, brisons le silence
- P 12** Le Noël enchanté des Pel'tiots

→ VIE ASSOCIATIVE : parole aux associations

- P 13** P'tites Toupies, déjà 10 ans !
- P 14** Quand l'AEA fête son président d'honneur
- P 15** 2025 : Top départ pour une nouvelle Saison Théâtrale au CELAP exceptionnelle

→ VIE MUNICIPALE

- P 16** Cérémonie du 11 novembre
- P 16** La Commune affiche son blason
- P 17** Cérémonie des vœux du maire et remise des prix des maisons fleuries, illuminées et décorées
- P 18** Le repas des Seniors
- P 19** Comptes Rendus du Conseil Municipal

→ METZ MÉTROPOLE

- P 21** La Police Intercommunale opérationnelle au 2 janvier

→ INFOS

- P 22** Etat civil : naissances, mariages, décès
- P 22** Découverte du village
- P 22** Agenda des manifestations



**Directeur de la publication
et coordination :** Walter KURTZMANN

Equipe éditoriale :

Jacques DEVAVRY, Nadine GARCIA, Walter KURTZMANN, Monique LEYDER, Caroline MARGNY, Cathy MOMPERT, Jean-Marc RACHULA et Elisabeth WIRTZ

Photographies :

Walter KURTZMANN, Monique LEYDER, Jean-Marc RACHULA Anthony BOUGES (SDIS 57)

Conception et Impression : TEKPRESSE (57)
tekpresse@orange.fr

Tirage : 900 exemplaires

Document distribué par l'équipe municipale. Imprimé avec des encres à base d'huiles végétales et non minérale sur papier FSC



Bonne année !

Alors que 2025 débute, permettez-moi de vous adresser, au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, mes vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de réussite, à vous, à vos proches ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

La dernière page de 2024 vient d'être tournée. Cette année encore, les défis ont été nombreux, et certaines espérances ont laissé place à des déceptions.

En effet, l'année 2024 s'est terminée dans un contexte d'incertitude jamais vu du fait de l'instabilité politique dans laquelle notre pays a été plongé suite au vote d'une motion de censure par les députés.

Pour la première fois, l'État commence l'année sans budget, après que le déficit des comptes de la Nation ait atteint un niveau record, très dangereux.

Tout cela a bien sûr des conséquences sur nos collectivités après qu'on nous ait annoncé une ponction financière drastique pour l'Eurométropole. Nous sommes aujourd'hui dans une inconnue budgétaire inédite.

L'année écoulée a pourtant été riche en événements et en défis pour notre commune. Nous avons poursuivi nos efforts pour améliorer votre cadre de vie, soutenir nos associations et dynamiser la vie locale.

Les travaux de modernisation des infrastructures sportives et d'installation de la vidéoprotection ont été menés avec volontarisme.

Pour 2025, de nombreux projets nous attendent comme les travaux de transformation du 6 rue de Chesny, la rénovation du presbytère, la construction d'un atelier municipal, la création d'une ombrière photovoltaïque sur le parking de la mairie et le remplacement du sol des classes de l'école élémentaire.

Nous serons également accompagnés par l'Eurométropole pour les travaux de rénovation des voiries et d'enfouissement des réseaux dans la rue de Gargan entre la rue Saint André et la rue des Vignes et pour la création d'une piste cyclable vers Mercy.

Nous poursuivrons nos engagements pour améliorer votre quotidien et nous continuerons à tout mettre en œuvre pour protéger les plus fragiles et accompagner chacun dans ses projets.

Plus que jamais, notre commune doit rester un lieu de résilience et d'espoir.

Ensemble, poursuivons notre chemin pour faire de Peltre, une commune où il fait bon vivre, une commune qui regarde l'avenir avec confiance et ambition.

Victor Hugo disait « *la volonté, c'est le clou auquel on accroche son projet pour l'avoir toujours devant les yeux* ».

Vous pouvez compter sur la volonté et l'engagement de vos élus pour faire aboutir tous les projets dont je vous ai parlé.

De nouveau, je souhaite du fond du cœur à chacune et chacun d'entre vous une très belle année 2025 ! Que cette nouvelle année soit également placée sous le signe de la tolérance et de la solidarité !

Walter KURTZMANN
Votre maire

Des nouveaux équipements pour les sportifs

Le Conseil Municipal s'engage aux côtés des clubs sportifs de la commune, l'AS PELTRE et le Tennis Club de Peltre en remplacement des projecteurs des courts de tennis et du terrain de foot par des projecteurs led, en achetant une tribune, une buvette et un container à matériel pour le club de foot et en remplaçant le mobilier des vestiaires.

LE COÛT DES TRAVAUX S'ÉLÈVE À :

- Remplacement des projecteurs des terrains de tennis : **13 564,80 €^{ETTC}**
- Remplacement des projecteurs du terrain de foot : **26 774,10 €^{ETTC}**
- Remplacement du mobilier des vestiaires : **11 151,17 €^{ETTC}**
- Buvette : **22 530,00 €^{ETTC}** ;

- Container de stockage de 5,4 m² : **3 650 €^{ETTC}**
- Tribune de 33 places assises :

Soit 15 425,00 €^{HCT} pour l'achat du matériel et 6 684 €^{ETTC} pour les fondations ;

A noter que ces 3 derniers équipements sont des containers maritimes recyclés et remis en état par la société **FAB PRODUCTIONS & SERVICES** de Metzervisse.

Cet investissement a été notamment rendu possible grâce à une subvention de l'État d'un montant de 24 604 €^{HT} au titre de la **DETR** (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).



Dénomination de l'école élémentaire : Julie-Victoire DAUBIÉ



L'école élémentaire de notre commune n'a jamais été nommée. C'est désormais chose faite et elle portera dorénavant le nom de **Julie-Victoire DAUBIÉ**

Ce choix a été effectué en fonction de 10 propositions ainsi décrites à la suite d'une concertation de la population, du corps enseignant et des élèves :

LES ENFANTS ONT PROPOSÉ LES NOMS SUIVANTS :

- Jeanne d'Arc ;
- Simone Veil ;
- Olympe de Gouge.

L'équipe pédagogique a proposé le nom de Kaila Nemour, gymnaste franco-algérienne ayant remporté une médaille aux derniers JO de Paris et Marie Sautet, marraine des poilus lors de la première guerre mondiale, née à Metz en 1859.

A l'issue de la phase de consultation de la population, 26 propositions ont été enregistrées.

LES 5 NOMS ISSUS DE LA CONSULTATION DES HABITANTS A PERMIS DE RETENIR LES NOMS SUIVANTS :

- Simone VEIL ;
- Julie-Victoire DAUBIÉ ;
- Marie MARVINGT ;
- Joséphine BACKER ;
- Marie SAUTET.

Sur la base de ces propositions et après délibération, le Conseil Municipal a retenu le nom de Julie-Victoire

DAUBIE. Elle est née à la manufacture Royale de Bains-Bains dans les Vosges le 26 mars 1824.

Elle est la cadette d'une fratrie de 8 enfants. Elle obtient son certificat d'aptitude le 31 août 1844 (diplôme obligatoire pour pouvoir enseigner). Le 21 juin 1859, elle remporte le 1^{er} prix du concours de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon pour son ouvrage *"La Femme pauvre au XIX^{ème} siècle, par une femme pauvre."*

Mais elle devient surtout le 17 août 1861 la première femme à obtenir le baccalauréat et demeure ainsi la première « **bachelier** » de France.

Derrière l'obtention de ce baccalauréat symbolique, clé des études supérieures pour les femmes, se cache une moraliste et audacieuse et combative, témoin et actrice de la condition féminine sous le Second Empire. Avec son baccalauréat, sa licence de Lettres, ses ouvrages et ses mordantes chroniques journalistiques, elle accompagnera les femmes sur les chemins de l'émancipation sociale, civique et économique.

Elle décède de la tuberculose le 25 août 1874.

Ce parcours admirable s'inscrit totalement dans une histoire de combat d'enseignement et d'accès à la connaissance pour les femmes. Son nom sera désormais associé à notre école.

Pour son **inauguration** qui se tiendra **le 7 février à 15h30**, nous aurons l'honneur d'accueillir son arrière-petite-fille.

Saint Nicolas 2024

Le rendez-vous était donné au Samedi 7 décembre 2024, et Saint Nicolas ne l'a pas manqué.

Même endroit et même heure, les habitants et enfants de Peltre étaient présents. Ils l'ont un peu attendu avec Monsieur le Maire mais il est enfin arrivé et a reçu les clés du village.

Si tous n'avaient d'yeux que pour lui... certains le cherchait quand même : Père Fouettard n'est pas bien loin, comme toujours !

Tous ensemble, au son des chants de Saint Nicolas et luminions aux mains des enfants, très solennellement, le cortège s'est avancé dans les rues du village.

La tournée terminée et avant de repartir vers d'autres lieux, on a retrouvé Saint Nicolas pour quelques photos et Père Fouettard pour quelques petits coups de bâtons !

Les enfants ont reçu des friandises, madeleines et jus de pomme pour terminer la fin d'après-midi... sans oublier la photo souvenir de la visite 2024 de Saint Nicolas.

Année après année, les enfants de Peltre grandissent mais ne se lassent jamais de ce traditionnel passage, qui annonce celui du Père Noël dans cette ambiance familiale, sereine et festive.



Passation de commandement à la Compagnie de Soutien Technique et Logistique



© Anthony BOUGES

Le vendredi 13 décembre, en fin de matinée, le contrôleur général François Vallier, chef de corps et directeur départemental du SDIS 57, a confié le commandement de la Compagnie de Soutien Technique et Logistique (CSTL) de Peltre à M. André Martignon qui succède à M. Pierre Saccoman, nommé sous-directeur du soutien opérationnel au SDIS57.

La cérémonie s'est déroulée dans la cour de la CSTL en présence de Mme Evelyne Firtion, vice-présidente du Conseil d'Administration du SDIS et conseillère départementale, du maire Walter Kurtzmann, des commandants des compagnies territoriales et fonctionnelles et de leur fanion respectif, d'officiers et de cadres de l'État-major, des personnels administratifs et techniques de la CSTL, d'une section d'anciens sapeurs-pompiers, membres de l'équipe logistique départementale, d'autorités civiles et en tenue et d'invités.

Pour mémoire, la CSTL est installée à Peltre depuis début 2020 et elle assure les fonctions de soutien technique et logistique pour l'ensemble des matériels et équipements déployés sur le département pour l'activité quotidienne des unités opérationnelles, comme pour les situations de crise.

La CSTL contrôle également tous les matériels, roulants ou non et pilote leur renouvellement.

Après une carrière militaire de plus de 37 années passées au service de la France dans différentes unités opérationnelles puis au Service du Commissariat des Armées et du Centre Interarmées de la Conduite Opérationnelle du Soutien, M. André Martignon a intégré, depuis le 1^{er} octobre 2024 le SDIS de la Moselle et la CSTL en qualité de commandant de compagnie de cette unité composée de 23 agents (3 sapeurs-pompiers professionnels + 20 personnels administratifs techniques et spécialisés "civils") avec une typologie de 6 femmes et 17 hommes.

Félicitations



Visite du Père Noël dans les écoles

Comme tous les ans, avant que ne débutent les vacances scolaires de fin d'année, le Père Noël passe dans les écoles maternelle et primaire de la commune pour distribuer les cadeaux.

Il n'y a pas de joie plus intense et plus impressionnante pour un enfant que de rencontrer le Père Noël en personne et les enseignants et les élus veillent à ce que chaque année, les enfants ne manquent pas cette occasion.

Surtout pour les maternelles et même si les grands des cours moyens 1 et 2 regardent le vieil homme dans son habit rouge d'un œil goguenard.

Une fois la surprise passée, les plus courageux lui ont parlé et lui ont fait part des cadeaux qu'ils aimeraient recevoir...

Les enfants ont profité de sa venue pour entonner quelques comptines célèbres ou pour quels nouveaux chants de Noël très originaux, pour le plus grand bonheur du Père Noël.

Le Père Noël a tout noté dans sa tête et, histoire de les rassurer, a offert à chacun un petit présent soigneusement préparé par ses assistantes.

Les enseignantes et leurs assistantes (ATSEM) n'ont pas été oubliées, elles ont également eu droit à un cadeau en guise de remerciement.

Nous remercions le Père Noël et bien sûr, ses indispensables assistantes, et espérons désormais qu'il a pu offrir à tous, petits et grands, les cadeaux tant attendus.



Rendez-vous est d'ores et déjà pris l'année prochaine où les enfants ont tous réaffirmé au Père Noël qu'ils seraient encore plus sages que cette année !

Mise en service du système de Vidéo-Protection Urbaine

Le déploiement de la vidéoprotection sur la voie publique, initié par la commune, est terminé.

Dix-neufs caméras ont été installées sur 10 sites.

Consciente de l'utilité de la vidéoprotection pour la tranquillité et la sécurité publiques de ses habitants, la commune a confié, depuis l'été 2024, à la société Ensio (57 – Metz) et son sous-traitant Elres Réseaux (57 – Hauconcourt) la mission d'installer sur la voie publique, 19 caméras sur 10 sites répartis en huit zones : les 4 entrées de la commune : rue de Gargan (côté étrier de Moselle), rue des Rouaux (côté RD955an), la rue de Gargan (côté voie ferrée) et la route de Chesny (côté CSTL-RD155b), le centre-ville, la rue de Crépy et la rue de la Cour Haute, les écoles et la route de guerre. Le déploiement est presque terminé, la 19^{ème} et dernière caméra sera installée en début janvier 2025.

QUELS OBJECTIFS ?

La vidéoprotection est « **un régulateur de la tranquillité publique** » et « **un véritable atout** » au service des gendarmes pour leurs enquêtes judiciaires, argumente le maire.

« *Ce système est un outil complémentaire à la présence des gendarmes sur le terrain, permettant davantage de sécurité dans la commune et une aide précieuse pour lutter contre les délits de fuite à la suite d'un accident sur la voie publique, les dégradations, les cambriolages, les vols dans les voitures, etc...* » explique le maire.

Des propos confirmés par le major Rabache, commandant la brigade de gendarmerie de Verny.

Le major est affirmatif : « *la vidéosurveillance est un outil précieux et quelques fois déterminant dans la résolution de certaines enquêtes* ». « *C'est un moyen d'identification des auteurs mais avant cela, la vidéo nous permet de voir exactement ce qui s'est passé et c'est fondamental* », explique l'enquêteur.

« *Alors oui, peut-être que la vidéosurveillance n'est pas dissuasive, peut-être qu'elle n'empêche pas les crimes et les délits d'être commis, comme l'avancent certains de ses détracteurs, mais elle permet d'élucider un très grand nombre d'affaires. Et pour les victimes, ça change tout !* » conclut le maire.

QUELLE EXPLOITATION DES IMAGES ?

Les images des 19 caméras sont centralisées et contrôlées sur un serveur en mairie.

Dans le respect des recommandations de l'ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information), le raccordement des caméras au



réseau fibre optique d'Orange, sur des fibres louées spécialement a été privilégié. Afin d'éviter tout piratage des images, le réseau des caméras n'est pas connecté sur l'externe. Seuls le maire et un adjoint ont accès aux données et peuvent procéder à la relecture et l'extraction d'images sur réquisition des gendarmes. Les images sont écrasées au bout de **14 jours**. A terme, l'exploitation des images par le CSU (Centre de Supervision Urbain) de Metz Métropole sera envisagé afin de pouvoir donner l'alerte aux gendarmes en cas de survenue en direct de méfaits, d'incidents, d'accidents...

QUEL INVESTISSEMENT ?

Le coût total de l'investissement – déploiement des caméras et aménagement du local serveur et du poste de supervision – s'élève à 174 513,62^{€ HT} (hors subvention de l'État et de la Région Grand Est).

QUEL COÛT DE FONCTIONNEMENT ?

La maintenance des équipements constitue le principal coût de fonctionnement dont le coût annuel est évalué à 13 000^{€ HT} dont 12 000 de maintenance et 1 000€ de frais de location des fibres optique à Orange.

QUEL CONTRÔLE ?

En plus d'un cadre réglementaire très strict, la France dispose d'un organisme indépendant, la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés), qui veille au grain pour éviter des dérives trop sécuritaires ou intrusives dans le champ de la vie privée. De plus, en Europe, le Règlement Général de Protection des Données (RGPD), qui encadre l'usage et la collecte des données, s'est largement développé depuis 20 ans.

Dans l'absolu, tout citoyen peut avoir accès aux images sous conditions : la demande doit être faite dans un délai de quatorze jours, s'inscrire dans le cadre réglementaire, être motivée et validée par un officier de police judiciaire, et il ne peut y avoir aucun tiers sur les images sollicitées.



Concert de Noël

Une voix, un piano ont suffi à nous transporter le 21 décembre en l'église Notre Dame de l'assomption dans la magie de Noël.

Merci à Malou Diomede, au chant, cheffe de chœur de l'ensemble chorale Jubilatío et à Marie-Aurore Picard pour le ballet de l'opéra Théâtre de Metz au piano d'avoir enchanté notre soirée par des chants de Noël traditionnels et d'autres plus inattendus.

Le temps ne se prêtant pas aux réjouissances extérieures, c'est dans les locaux de la mairie que nous avons pu déguster vin chaud, chocolat chaud et douceurs de Noël.

Une belle manière de clôturer le temps de l'Avent et juste avant d'entrer dans la joie de Noël.

Merci à vous tous qui, après ce moment magique, n'avez pas hésité à participer par vos dons au profit du Téléthon (320 € de dons récoltés et de vente d'objets).

PELTRE
Eglise Notre-Dame
CONCERT de NOEL
Au profit du Téléthon
Téléthon
Malou Diomède Chant Marie-Aurore Picard Piano
Sam. 21 décembre 2024
20h00



Harcèlement, brisons le silence ...

Dans une société où l'individualisme prime de plus en plus, où montrer ses émotions est un signe de faiblesse, l'école doit rester pour nos enfants un refuge, un lieu d'échanges et de partages.

C'est pourquoi, depuis quelques années, l'Education Nationale a mis en place à partir de l'école élémentaire un programme nommé Phare afin de former le corps enseignant, de prévenir et de faire face aux situations de harcèlement. Or, actuellement, ce mot est trop souvent mal employé alors comment faire face à ce phénomène ?

Au sein des deux écoles (maternelle et élémentaire), depuis plusieurs années, un projet a été engagé sur les émotions ; en effet, il est d'abord très important de savoir identifier et exprimer ce que les élèves ressentent par des mots ou des dessins lorsque les mots sont méconnus. Chaque enseignante travaille avec sa classe dans l'échange, l'écoute, le partage à travers des ateliers jeux, des albums, des vidéos, des chansons, ... Un enfant ne parlera pas à un adulte si un climat de confiance n'est pas instauré. Enfin, dès la grande section, les enfants à travers des documents adaptés à leur âge travaillent sur la notion de harcèlement.

Cette année, les deux écoles, conjointement, ont réalisé un important travail de prévention contre le harcèlement et le cyberharcèlement à travers la lecture de différents albums, la réalisation de dessins et d'affiches STOP au harcèlement, un calendrier des gentilles, la création d'une chanson ainsi que la mise en scène de saynètes dont les thématiques portaient sur des situations pouvant conduire à du harcèlement.

Tout ce travail a pu être présenté aux familles lors d'une action de prévention en présence de l'Adjudante-Cheffe Bettina Schuler, commandante de la Maison de la Protection des Familles (MPF). Lors de cette soirée, les parents ont pu découvrir les différents travaux réalisés au sein de toutes les classes. Les enseignantes ont expliqué comment elles ont travaillé avec leur classe et l'investissement de tous les élèves dans ce projet. Dans un second temps, les parents ont pu assister à une conférence sur le harcèlement et le cyberharcèlement avec un exposé des textes de lois s'y rapportant, des conséquences de ces comportements sur l'ensemble des enfants (auteur(s), témoin(s) et victime).

Enfin, une présentation fut faite des solutions possibles à travers les dispositifs existants (programme Phare,

E-enfance 3018 et les préventions par les services de la MPF) et les associations partenaires qui peuvent également agir. Tout au long de la soirée, parents et enfants ont montré leur intérêt et ont pu poser leurs questions.

Tout ce travail de prévention est nécessaire car, comme nous l'a expliqué l'Adjudante-chef Schuler, un enfant peut être victime à un moment, puis devenir harceleur plus tard sans que celui-ci en soit conscient. Le seul moyen pour éviter une telle situation est le dialogue et la vigilance de tous les adultes.



Le Noël enchanté des Pel'tiots

C'est avec l'arrivée de deux lutins farceurs que les festivités de Noël ont débuté au périscolaire de Peltre. Chaque jour, une bêtise différente pour amuser les enfants : de la disparition du goûter, en passant par le désordre dans les salles d'activités, jusqu'à même ficeler le directeur sur son fauteuil.

« C'était un bon moment de rigolade chaque soir ce mois-ci quand Matthew nous racontait les bêtises des lutins », dit Mme A.

Et pour clôturer cette période, un spectacle interactif avec de la danse, du chant et des défis a eu lieu jusqu'à l'arrivée du Père Noël qui a remis un présent aux enfants sages.

Ces bons moments ont permis de partir en vacances dans la bonne humeur.





Les P'tites Toupies, déjà 10 ans !

Tous les habitants de Peltre ont entendu parler des bourses aux jouets et à la puériculture, de la bourse vintage, des vide dressing et du marché de Noël organisés depuis de nombreuses années. Mais combien savent que toutes ces manifestations qui participent activement à la vie du village sont organisées par une toute petite association qui fêtera cette année ses 10 ans d'existence ?

L'Association P'tites Toupies et Cie a vu le jour en 2015 portée par le projet de sept assistantes maternelles de Peltre désirant offrir aux petits accueillis à leur domicile des moments collectifs de qualité tout en respectant le rythme individuel de chacun. Cela permettait aussi de lutter contre l'isolement de ces professionnelles de la petite enfance ainsi que de partager des expériences, des savoirs ou parfois d'exprimer les doutes face à certaines situations difficiles. Dès sa création, les parents ont partagé les valeurs et soutenu les projets de l'association se retrouvant autour du pique-nique des familles une fois par an.

Les membres de l'association privilégient les activités gratuites et de proximité et peuvent compter sur des partenaires fidèles comme la cueillette de Peltre, l'Etrier ou la médiathèque de Magny où les enfants sont toujours très bien accueillis.

Elle organise aussi de nombreuses fêtes pour les petits comme le repas de Noël, le carnaval, la fête de Pâques, des olympiades ou des chasses au trésor dans le jardin du presbytère mis à disposition par la commune; toutes ces activités sont financées par les bénéfices des manifestations organisées.

Cependant, depuis quelques années l'association rencontre des difficultés avec le départ de certaines puis l'épidémie de COVID rendant l'accueil des enfants difficile. L'ouverture de nombreuses micro-crèches parfois au sein même du village impacte directement l'avenir. Il est de plus en plus difficile de trouver des contrats et les assistantes maternelles de l'association qui ne sont plus que quatre sont attachées à l'accueil individuel qui permet à l'enfant d'évoluer dans un cadre sécurisant avec un adulte à l'écoute de ses besoins et aux parents d'avoir une confiance totale envers une seule personne. La création de l'association a permis aux enfants de profiter de moments d'activités communes et a favorisé leur socialisation.

Ainsi, **l'avenir de l'association est incertain** et il serait dommage que les futurs parents peltrois ne puissent pas profiter d'une solution de garde qui allie accueil individuel au sein d'une famille et activités collectives. **Vous pouvez nous retrouver sur la page Facebook des P'tites Toupies et Cie ou contacter la présidente.**

Marie-Claire LINGUENHELD
linguenheld.marieclaire@gmail.com



Quand l'AEA fête son président d'honneur !

Pour une fois l'AEA (Association Entraide et Amitié) ne préparait pas un loto ni une fête sportive ni même une collecte.

Non, dans le plus grand secret, nous préparions les 80 ans de Daniel Mathieu.

Surprise réussie pour celui qui fût pendant 40 ans président de l'AEA.

Né en 1945 dans la Meuse à Euville, Daniel s'installe en 1972 à Peltre avec son épouse Anny et ses 2 enfants. Le couple s'implique dès son arrivée dans la vie associative avec l'animation des adolescents pour Anny et la responsabilité du foyer des jeunes de 1979 à 1985 pour Daniel, éducateur de formation.

Puis il se tourne vers la vie municipale. En 1981, lors d'élections partielles, il devient membre de l'opposition au conseil municipal. Il crée le GERM, groupe d'étude et de recherche municipale avec des amis de même sensibilité en 1977 et se présente aux élections de 1983.

Une nouvelle association organise 2 fêtes de la jeunesse et de l'amitié avant de devenir AEA (Entraide et Amitié)

en 1982, portant fièrement ces mots Entraide et Amitié en œuvrant avec des associations humanitaires partenaires parfois en France souvent à l'étranger.

Figure connue voire incontournable du village que l'on rencontre dès qu'une manifestation est organisée, à qui on peut demander conseil quand on crée ou reprend une association ou que l'on rencontre un problème, tout semble facile à résoudre avec son aide. En 2021, Daniel décide de se retirer de la présidence de l'association et de transmettre le flambeau à Jean-François Thill tout en restant présent avec une partie de l'ancienne équipe pour assurer une transition. Nous apprécions son soutien, son expérience et comptons sur lui pour encore de nombreuses années.

Personnalité au grand cœur mais qui ne mâche pas ses mots, Daniel a pendant toutes ses années donné son temps, son énergie, ses idées à l'AEA et donc aux autres, soutenue par son épouse Anny et ses enfants Delphine et Guillaume. Heureusement les enfants et petits-enfants installés loin de Peltre leurs permettent de prendre des vacances fréquentes et de nous revenir en pleine forme.





2025 : Top départ pour une nouvelle Saison Théâtrale au CELAP exceptionnelle, placée sous le signe de la comédie et de la convivialité !

Deux événements majeurs marqueront cette année : la représentation de la comédie *"Le Syndrome de l'Écossais"*, une comédie d'Isabelle Le Nouvel et la deuxième édition de notre festival de théâtre « *Théâtre à Peltre* ».

"Le Syndrome de l'Écossais" : Une Comédie de boulevard à ne pas manquer

Préparez-vous à rire aux éclats avec notre nouvelle production, *"Le Syndrome de l'Écossais"* ». Bruno et Florence ont invité Sophie et Alex pour la soirée mais rien ne se passera comme prévu entre l'auteur à succès, le brillant chef d'entreprise et leurs épouses : une réjouissante cascade d'incidents va rapidement transformer la réunion de famille en une nuit folle où les secrets, les bouteilles et les non-dits vont voler en éclats jusqu'à amener les deux couples, pris dans un irrésistible tourbillon, à formuler les projets les plus inattendus...

- Vendredi 28 mars, Samedi 29 mars
- Vendredi 5 avril, Vendredi 25 avril, Samedi 26 avril
- Vendredi 2 mai, Samedi 3 mai

Festival « Théâtre à Peltre » 2^{ème} édition

Fort du succès de la première édition, nous sommes heureux de vous inviter à la deuxième édition de notre festival de théâtre. Ce week-end festif réunira plusieurs troupes du pays messin, offrant une diversité de spectacles (théâtre contemporain, comédie de boulevard, jeune public...) pour tous les goûts !

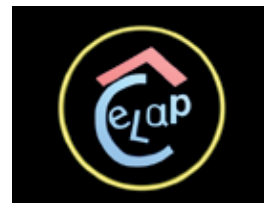
- Vendredi 23, Samedi 24 et dimanche 25 mai



Nous vous attendons nombreux pour partager ensemble des moments de rire, d'émotion et de convivialité.

À très bientôt au théâtre !

Suivez nos actus sur insta & FB CELAP Théâtre ou sur www.celap.fr





Cérémonie du 11 novembre

Il y a 106 ans, le 11 novembre 1918, les cloches résonnèrent dans toute la France, le pays fête la fin des combats, mais pleure ses morts. C'est pour ne pas oublier qu'il est essentiel de commémorer tous nos soldats tombés au combat pour défendre nos libertés.

A Peltre, en ce jour du 11 novembre, c'est devant le monument aux morts que Monsieur Le Maire, en présence des personnalités et après la lecture du message du Ministre des armées, Sébastien Lecornu et Patricia Miralles, secrétaire d'État, a rappelé devant l'assistance, l'importance du souvenir.

Au-delà de l'hommage rendu aux victimes, nous devons apprendre de celle-ci et nous rappeler nos valeurs républicaines... Après le dépôt de gerbe au pied du monument, la Marseillaise a été reprise par toute l'assistance.

Monsieur Le Maire a tenu à remercier toutes les personnes présentes et en particulier, le détachement militaire de la DIRISI, la garde des sapeurs-pompiers de l'Unité Opérationnelle de Peltre, les cadets de la société civile du collège Notre Dame de Peltre et du collège Philippe de Vigneulles, les membres du Conseil Municipal, les jeunes du CMJ et les portes-drapeaux.



La Commune affiche son blason

Voilà, c'est fait ! (ce n'est pas un photomontage) !

Vous étiez nombreux à demander « Pourquoi, n'y a-t-il pas de blason sur la façade de la mairie alors qu'en 2017, lors de la rénovation et de l'agrandissement du bâtiment, l'inscription « **Mairie de Peltre** » et la devise de la République y avaient été apposées ? »

Le blason a été posé en ce jeudi 14 novembre par l'équipe technique municipale.

Il s'inspire des armes de la famille Ferrand de la Tour, seigneurs de la localité aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. Ce blason, décrit comme « **burelé d'argent et de gueules** », représente une alternance d'au moins dix fasces (bandes horizontales).

À cette époque, la seigneurie, alors propriété de Jean Ferrand, prévôt général de Metz, comptait environ 300 habitants et jouissait d'une grande prospérité. Les armes de cette famille restent présentes sur le blason actuel.

A la suite d'une délibération du 12 juin 1950, une commission départementale d'héraldique a validé ces armoiries, avec la mention « **Fascé d'argent et de gueules** », officialisée le 29 septembre 1950 par André Dubois, alors préfet de la Moselle.





Cérémonie des vœux du maire et remise des prix des maisons fleuries, illuminées et décorées

M. Walter Kurtzman, Maire de Peltre et le Conseil Municipal ont accueilli les habitants de Peltre le vendredi 10 janvier 2025 pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Ce moment a réuni une centaine de personnes, issues du milieu associatif, de la paroisse, du monde enseignant, des sapeurs-pompiers et des gendarmes. Quelques personnalités politiques locales étaient également présentes.

Mme Monique Leyder, nouvellement élue 1^{ère} adjointe, a traditionnellement ouvert la cérémonie en évoquant les différents travaux réalisés au cours de l'année écoulée (*videosurveillance, etc...*).

Le Maire a énoncé les différents projets en cours pour l'année 2025 : La rénovation du presbytère, l'atelier municipal, l'ombrière photovoltaïque sur le parking de la mairie, les travaux de rénovation des voiries et d'enfouissement des réseaux de la rue de Gargan (phase 3 entre la rue Saint André et la rue des Vignes), la piste

cyclable vers l'hôpital CHR MERCY et la réfection du sol de l'école élémentaire. Cette cérémonie a été l'occasion de mettre à l'honneur 4 élus pour vingt années passées au service de la commune : Jean-Claude Bastien, Jean-Michel Guerné, Vincent Tillement et Walter Kurtzman.

M. le Sous-Préfet et Secrétaire Général de la Préfecture de Moselle Richard SMITH leur a remis la médaille régionale, départementale et communale dans l'échelon argent, attribuée aux personnes s'étant particulièrement dévouées au service des collectivités.

Pour clôturer son discours, le Maire a cité Victor Hugo « *la volonté, c'est le clou auquel on accroche son projet pour l'avoir toujours devant les yeux* ». Il a rappelé à l'ensemble de nos administrés qu'il pouvait compter sur la volonté et l'engagement de ses élus pour faire aboutir tous les projets énoncés.

Cette cérémonie s'est clôturée par un moment d'échange et de convivialité.



Lauréats maisons fleuries et illuminées



3 élus à l'honneur (M. BASTIENT absent, et M. SMITH)



Vœux du Maire





Le repas des seniors

Qui a dit : « *vieillir, c'est découvrir la richesse du temps, apprécier les instants simples, partager la richesse acquise et savourer pleinement chaque moment* ».

Eh bien, celui ou celle qui a écrit ces quelques lignes, a drôlement raison.

Ce ne sont pas nos seniors réunis dimanche 19 janvier pour partager le traditionnel repas annuel offert par la municipalité qui vont dire le contraire.

Dès 11h30 déjà, l'équipe municipale accueillait avec des sourires et de petites attentions les premiers participants.

C'est dans une ambiance festive que nos aînés ont pu déguster un repas digne d'un chef, servi par les élus et leurs conjointes ou conjoints.

Les musiciens quant à eux, n'ont pas manqué d'inviter sur la piste de danse les danseurs qui, au rythme des valse, tangos, madisons, rocks se sont déchaînés.

Les sourires, le bonheur de partager, l'émotion à la remise du bouquet de fleurs à Jacqueline Auzou (épouse de notre regretté collègue adjoint au maire, Alain) qui fêtait son anniversaire ce jour, ont illuminé cette journée.

Un grand merci à toute l'équipe municipale, à M. Gall, à son équipe qui ont contribué au succès de ce rendez-vous annuel.

UN PETIT RAPPEL : nous n'oublions pas les Peltois et Peltoises âgés de 70 ans et plus, ne pouvant ou ne désirant pas participer au repas, ayant retourné en temps voulu en mairie leur désidérata; un bon d'achat de 30 euros leur est attribué à dépenser dans les commerces situés à Peltre (bureau de tabac, cour des cols, kebab, restaurant "chez Vincent, la cueillette de Peltre, les fleurs de Mercy, l'institut bien-être El'ZEN situé tous deux sur le ban de Mercy.)

Surtout portez-vous bien et à l'année prochaine.





Retour sur les conseils municipaux des 27 novembre et 18 décembre 2024

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE

→ DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU SEIN DE LA CLECT

Le Conseil Municipal désigne Mme Cathy MOMPERT (conseillère municipale) en qualité de représentant au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLECT) de Metz Métropole pour la commune de Pelre.

→ MISE EN PLACE D'UN COMPTE ÉPARGNE TEMPS

Un compte épargne temps est ouvert aux agents titulaires et contractuels justifiant d'une année de service. Les stagiaires et les enseignants artistiques sont exclus du dispositif.

Le compte peut être alimenté par le report de :

- **Congés annuels + jours de fractionnement**, sans que le nombre de jours de congés annuels pris au titre de l'année puisse être inférieur à 20 (proratisés pour les agents à temps partiel et temps non complet),
- **Jours RTT** (récupération du temps de travail) ;

L'agent peut épargner jusqu'à 60 jours maximum sur son compte épargne-temps.

→ RÉMUNÉRATION DES AGENTS RECENSEURS

Du jeudi 16 janvier au samedi 15 février 2025 aura lieu le recensement de la population de notre village.

La campagne de recensement se décompose comme suit :

- 2 demi-journées de formation début janvier,
- Environ une journée pour la tournée de reconnaissance,
- Un peu plus de 4 semaines de collecte chez les habitants du lundi au samedi et particulièrement à partir de 17h et un rendez-vous hebdomadaire minimum en mairie,
- Clôture des opérations de recensement.

La rémunération des agents recenseurs est voté selon le dispositif suivant :

RUBRIQUES	TARIFS BRUT 2025
Bulletin individuel	1,60 €
Feuille de logement	1,30 €
Logements vacants	1,00 €
Feuille de logement non enquêté	1,00 €
Dossier adresse collective	1,00 €
Formations (forfaits)	100 €
Tournée de reconnaissances	150 €
Forfait déplacement	80 €
Prime interne si le taux de retour est supérieur à 60% des logements collectés	190 €

→ DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DE DÉSIMPÉRMÉABILISATION DES SOLS DE LA COUR DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Le Conseil Municipal souhaite rénover la cour de l'école élémentaire avec un projet ambitieux permettant la désimperméabilisation des sols, la restauration du cycle de l'eau et l'aménagement de secteurs pour une plus grande diversité des usages adaptés aux différents tempéraments des enfants avec préservation de l'ensemble des usages relevant du champ pédagogique (pratique sportive notamment) et enfin, des aménagements minimisant les charges de fonctionnement (coût et temps passé pour l'entretien et la maintenance du site et utilisation des eaux pluviales).

Les travaux envisagés consistent à remplacer l'enrobé existant par un enrobé drainant spécialement adapté reposant sur une structure perméable qui permet à l'eau de pluie de s'infiltrer directement dans le sol naturel. Cet enrobé sera également de couleur claire afin d'éviter d'emmagasiner la chaleur.



Retour sur les conseils municipaux des 27 novembre et 18 décembre 2024

Deux sources d'aide financière sont identifiées :

- l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse qui, dans le cadre de son 11^{ème} programme d'intervention et de l'action « *Gestion durable de l'eau et de la nature en milieu urbain* », propose une subvention à hauteur de 60% du montant des travaux éligibles, voire 80% pour les projets multi-enjeux avec un montant de 150 €/m².
- Le Conseil Régional Grand Est pour une aide à la renaturation des sols imperméabilisés.

→ LOCATION DE TERRAINS AGRICOLES

Un bail rural de 9 ans est signé pour la parcelle référencée en section 8 parcelle 85, d'une contenance de 23 ares 35 ca, avec le famille Tillement, propriétaire de la ferme de la Horgne.

→ DÉNOMINATION DES NOMS DE RUES ET PLACE SUITE À LA CRÉATION DU LOTISSEMENT « LES LONGIONS »

Le Conseil Municipal décide les dénominations suivantes :

1. La voie desservant ce lotissement depuis la rue Daubrée (y compris les N°44 à 48bis de la rue Daubrée) :

- Rue d'Hannoncelles ;

2. La place principale du lotissement :

- Place Pyrot de Crépy

3. La voie desservant ce lotissement depuis la rue des Rouaux :

- Rue Ferrand de la Tour.

→ CHOIX DU NOM DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Le choix est porté de dénommer l'école élémentaire : **Julie-Victoire DAUBIÉ** (f. article spécifique).



→ DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR, D'AMBITION MOSELLE ET DU FONDS DE CONCOURS MÉTROPOLITAIN POUR LA CONSTRUCTION D'UN ATELIER MUNICIPAL

Le projet de création d'un atelier municipal pour le service technique de la commune permettra de créer un bâtiment d'une surface d'environ 320 m² stockage et d'environ 192 m² de locaux sociaux, ateliers et magasins soit une surface totale de 512 m². Le budget prévisible de ce projet s'élèverait à un montant total de 750 000 €.

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de déposer un dossier de demande de subvention auprès de :

- M. le Sous-Préfet, représentant des services de l'État, au titre de la DETR 2025, avec un taux d'intervention de 20 à 40 % ;
- M. le Président du Conseil Départemental, au titre du dispositif Ambition Moselle à hauteur de 50 % du reste à charge après tous les financements ;
- M. le Président de Metz Métropole au titre du Fond de Concours pour un montant de 100 000 € ;



Retour sur les conseils municipaux des 27 novembre et 18 décembre 2024

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DÉCEMBRE

→ DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT À L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE SAREMM.

Le Conseil Municipal désigne Madame Monique LEYDER en qualité de représentant au sein de l'Assemblée Spéciale de la Société Anonyme d'Économie Mixte Locale SAREMM.

→ ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN ATELIER COMMUNAL

Après mise en concurrence, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre au groupement Architecture Build Concept Design (57 - Longeville-lès-Metz) / SC France / SOGECLI représenté par l'architecte Stéphane BONDUE, mandataire du groupement pour un montant provisoire de **82 830 € HT**, soit **99 396 € TTC**.

→ CRÉDITS ALLOUÉS AUX ÉCOLES ET LA BCD (BIBLIOTHÈQUE CENTRE DE DOCUMENTATION)

Le Conseil Municipal décide d'allouer pour l'année 2025, les subventions suivantes :

- **1920 €** à l'école maternelle (*effectif sept 2024 : 48 élèves soit 40 € par élève*);
- **2025 €** à l'école élémentaire (*effectif sept 2024 : 75 élèves soit 27 € par élève*);
- **300 €** à la Bibliothèque Centre de Documentation de la commune.

→ PARTICIPATION FINANCIÈRE À LA SCOLARISATION DES ENFANTS PELTROIS À L'ÉCOLE PRIVÉE SOUS CONTRAT NOTRE DAME – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

La participation communale aux frais de fonctionnement de l'école privée Notre Dame pour les élèves peltrois est établie par référence aux dépenses de fonctionnement réalisées dans les écoles publiques de Peltre.



Aussi, il est voté la participation par élève comme suit :

- **332 €** par an par élève scolarisé en école élémentaire,

Le nombre d'élèves peltrois inscrits à l'école Notre Dame (école élémentaire) étant de 24, la dotation obligatoire pour cette école sera donc de 332 € x 24 = **7 968 €**

→ TARIFS DE LOCATION ET DE NETTOYAGE DE LA SALLE DES FÊTES

Le Conseil Municipal décide d'augmenter les tarifs de 2%.

Les conditions tarifaires sont consultables sur le site Internet de la mairie et applicables dès le 1^{er} janvier 2025.



La Police Intercommunale opérationnelle depuis le 3 janvier

Le 3 janvier, la **Police Intercommunale de l'Eurométropole de Metz** a pris ses quartiers dans les locaux de la conciergerie du plateau de Frescaty à Augny et a commencé sur le terrain avec deux premières patrouilles.

L'Eurométropole de Metz poursuit ainsi son action et répond aux besoins des petites communes et aux enjeux en matière de tranquillité et de sécurité publique, grâce à la création de cette Police Intercommunale.

Elle sera chargée de 3 domaines d'intervention : la sécurisation des transports publics, la protection de l'environnement et l'aide apportée aux maires des communes ne disposant pas de police municipale.

L'équipe de la Police Intercommunale sera composée de :

- **12 policiers municipaux** pour les transports en commun ;
- **2 gardes-champêtres** pour l'environnement ;
- **6 policiers municipaux** pour les missions de police des communes ;
- **1 responsable de service.**

Elle sera armée sur l'ensemble du territoire de la Métropole afin d'assurer une continuité cohérente et opérationnelle.

A Peltre, elle interviendra sous l'autorité du maire à raison de 8 heures par mois et ponctuellement à la demande.

Dans un premier temps, elle sera chargée de verbaliser les stationnements sur les trottoirs ou passages piétons, devant les écoles et les excès de vitesse.

Elle est dirigée par Gaël Kardasik qui a été nommé directeur de la police intercommunale. Cet ancien gendarme âgé de 36 ans est marié et a une fille de 13 ans.

Originaire des Landes, il est entré au sein de la gendarmerie à l'âge de 18 ans, au peloton de surveillance et d'intervention d'Arcachon, avant d'intégrer l'école des sous-officiers de la gendarmerie de Montluçon, puis la brigade territoriale de Merville (*Nord-Pas-de-Calais*).

Il est ensuite devenu officier de police judiciaire à Saint-Aigulin, en Charente-Maritime, et en 2016, il a intégré l'Office central de lutte contre la délinquance itinérante, basé à Nancy.

Il a également été en charge, durant huit années, d'enquêtes complexes au niveau national et international, pour lutter contre les groupes criminels organisés.



- SMCP Pierre RICHARD -

Le spécialiste de la cloison et du plafond suspendu

La société **SMCP Pierre RICHARD** a été fondée en 1986 par Pierre Richard dans la ZA de Peltre. L'entreprise a été reprise par **Claude DIEBOLD** en 2005 qui la dirige aujourd'hui.



L'activité principale de la société porte sur 3 secteurs principaux :

- Les plafonds suspendus ;
- Les cloisons aluminium pleines ou vitrées ;
- L'isolation et la plâtrerie.



Pour mener à bien son activité l'entreprise possède un terrain de 40 ares dont 250 m² de surface couverte qui Sa clientèle est composée à 95 % d'entreprises dans le domaine du tertiaire (banques, commerces, services aux entreprises, etc.).

13 salariés travaillent actuellement dans l'entreprise. 10 techniciens poseurs, 1 conducteur de travaux et une assistante administrative. Claude DIEBOLD dirige l'entreprise et se charge du commercial, de la gestion et du suivi des chantiers.



La SC MCP Pierre RICHARD dispose également de 5 véhicules utilitaires et de tout l'outillage électro-portatif nécessaire à son activité.

Comme de nombreux chefs d'entreprises, Claude DIEBOLD estime que les difficultés politiques actuels dans notre pays aura un impact négatif sur l'économie dans son secteur d'activité.

SMCP PIERRE RICHARD

2, impasse du Ruisseau
ZA

57245 PELTRE

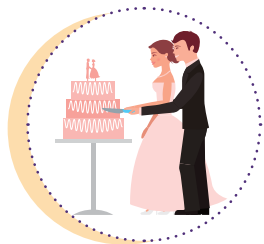
TEL : 03 87 38 21 60

Courriel : smcp.richard@wanadoo.fr

www.smcp-richard.fr

État civil

Du 16 octobre 2023 au 2 février 2024



MARIAGE

→ Marc FIORETTI et Clémentine ROTH,
le 9 novembre 2024



DÉCÈS

→ Rosane SOBRIE MILTGEN,
le 28 novembre 2024, à Saint-Epvre

Au 17 janvier 2025, 129 actes ont été enregistrés au registre des naissances de la Commune.

STATISTIQUES 2024

DÉCÈS

82 actes au registre des décès dont 24 décès sur la commune (Hôpital), 52 actes d'enfant sans vie et 6 transcriptions de décès (habitants décédés dans d'autres communes)

NAISSANCES

Nous avons enregistré :

- 2 975 naissances : 1513 garçons et 1457 filles (2 875 en 2023 et 3 017 en 2022)
- 26 actes de changements de nom
- 60 reconnaissances anticipées.

MARIAGES

- 9 mariages ont été célébrés en 2024.

PACS

- 6 PACS ont été enregistrés pour 2024.

Calendrier des manifestations

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS À LA SALLE DES FÊTES

DIMANCHE 26 JANVIER 2025
DE 9 À 17H00 : Vide dressing de l'Association « Les P'tites Toupies » à la salle des fêtes

VENDREDI 31 JANVIER À 19H00 :
Assemblée Générale du CELAP au Couaröil

VENDREDI 7 FÉVRIER À 19H00 :
Loto de l'AEA (ouverture des portes à 18h) à la salle des fêtes

DIMANCHE 9 MARS DE 9 À 17H00 :
Bourse « vintage » de l'Association « Les P'tites Toupies » à la salle des fêtes

VENDREDI 14 MARS À 19H00 :
Loto de l'AEA (ouverture des portes à 18h00) à la salle des fêtes

DIMANCHE 16 MARS À 12H00 :
Repas du Conseil de Fabrique à la salle des fêtes

SAMEDI 22 MARS À 15H30 :
Cortège de carnaval de l'APEEP

VENDREDI 28 MARS À 20H30 :
"Le Syndrome de l'Ecossais", comédie de boulevard proposée par le CELAP à la salle des fêtes ;

SAMEDI 29 MARS À 20H30 :
"Le Syndrome de l'Ecossais", comédie de boulevard proposée par le CELAP à la salle des fêtes ;



Des photos à la balade : découverte historique du village

Le week-end du 29 - 30 mars 2025, le club ados du centre périscolaire les Pel'tiots de Peltre proposera au public une exposition photos sur l'histoire du village à la salle des fêtes.

L'Association Entraide et Amitié s'associera à cette manifestation en organisant une marche dans les rues

de Peltre jalonnée de pauses contées retraçant l'histoire de l'antiquité à nos jours.

Sur un mode ludique et ouvert à tous les âges, vous pourrez allier plaisir des yeux avec les photos et documents recueillis par les jeunes ados et découverte de l'histoire de votre village.